



- DOSSIER D'INVITATION -

**COUPE RHONE ALPES
5^{ème} manche**

BMX MOURS ROMANS

11 OCTOBRE 2015



ENGAGEMENTS

Les participants :

Seuls les pilotes licenciés en Rhône-Alpes et inscrits sur les listes départementales peuvent participer (sauf pour les pilotes élites, ou la participation reste ouverte à tous).

Tous les vélos devront avoir une plaque latérale conforme au règlement en vigueur, la lettre accompagnant le numéro est fortement conseillée.

Les points obtenus dans les manches comptent pour le résultat.

Les inscriptions :

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site internet de la FFC. Le règlement se fera sur place auprès du club organisateur. 3 courses seront mises en ligne :

1 : coupe Rhône-Alpes 20 pouces

2 : coupe Rhône-Alpes 24 pouces

3 : coupe Rhône-Alpes 20 + 24pouces

Les inscriptions seront ouvertes 15 jours avant, jusqu'au jeudi 20 h précédant la course. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée à Elisabeth Viougeas : eg.viougeas@orange.fr

Chaque club devra fournir un poste d'arbitre à la journée.

Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser :

- 5.00 euros par pilote jusqu'à la catégorie benjamin incluse
- 10.00 euros par pilote pour les catégories minime et plus
- 20.00 euros pour les catégories Elite
- 12 .00 euros pour une épreuve 20 pouces et cruiser

Emargement :

Le pilote devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.

Deux séances d'émargement seront effectuées avant chaque série d'essais :

-7h00 à 8h30 pour les blocs 1 et 2

- 11h30 à 13h00 pour les blocs 3,4 et 5

Les races seront constituées suite à l'émargement : tous les pilotes n'ayant pas signé dans les temps seront enlevés des races.

REGLEMENT TECHNIQUE :

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans le logiciel CICLE.

Seul un émargement sera effectué le jour de la compétition. Mais le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra émarger lui-même et vérifier sa catégorie.

Les licences Pass'loisir ne sont pas acceptées sur la Coupe Rhône- Alpes. Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos. Les numéros sur le dos des maillots sont acceptés sur les courses Rhône-Alpes.

Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Classement de la course :

Les pilotes de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire :

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une coupe.

Du 4eme au 8eme finaliste, les pilotes recevront directement à l'arrivée de la finale une médaille.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

Les classements seront consultables sur le site internet du comité :

www.fcc-rhonealpes.com

Classement général :

Tous les pilotes seront classés à partir des résultats des cinq courses.

A l'issue de ce classement général, les trois premiers de chaque catégorie recevront une récompense offerte par le comité Rhône- Alpes de cyclisme.

En cas d'égalité de points, les pilotes seront départagés à partir du résultat obtenu lors de la dernière manche de la coupe.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

Le classement général de la coupe entrera dans un CPP permettant la qualification au Challenge France 2016. Règlement Coupe RA 2015

Définitions des blocs :

| | |
|---------------|--|
| BLOC 1 | CRUISER GARÇON + FILLES / PASTILLE BLANCHE |
| BLOC 2 | PRE LICENCIÉ, POUSSIN, PUPILLE GARÇONS + FILLES / PASTILLE BLEUE |
| BLOC 3 | BENJAMIN GARÇON + FILLES / PASTILLE VERTE |
| BLOC 4 | MINIME, CADET GARÇONS + FILLES / PASTILLE JAUNE |
| BLOC 5 | FEMME 17 ET +, HOMME 17/24, HOMME 25 ET +, ELITES / PASTILLE ROUGE |

Les horaires :

| Dimanche matin | Dimanche après-midi |
|---|--|
| 8h00 / 9h15 Essais BLOC 1 et 2 | 12h45 / 13h15 Essais BLOC 4 |
| 9h15 Manches blocs 1 et 2 1/8, 1/4, 1/2 et finales | 13h15 / 13h45 Essais BLOC 5 |
| Remise des récompenses blocs 1 et 2 1/4 d'heures après les finales | 13h45 Manches BLOCS 3,4,5 1/8, 1/4, 1/2 et finales |
| 12h15 / 12h45 Essais BLOC 3 | Remise des récompenses 1/4 d'heures après les finales |

Les catégories : tableau en annexe

- Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

- Pour les filles benjamine et moins, si elles ne sont pas assez nombreuses (moins de 4 pilotes dans la catégorie), elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

- Pour la catégorie Elite s'il y a moins de 4 pilotes, les pilotes courront avec la catégorie 19/24. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, ils courront séparés.

- La catégorie Elite Dame sera regroupée avec la catégorie femme 17 et +. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, elles courront séparées.

- Si moins de 4 pilotes dans la catégorie femme 17 et + cruiser, elles courront avec les cruisers homme 40 et +, tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur-classement ne sera accepté.

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCES :

✚ En venant du sud :

Sortie autoroute valence sud, suivre A 49 direction Grenoble, sortie Chatuzange le Goubet, direction Romans/Isère, suivre fléchages « BMX Mours Romans ».

✚ En venant du Nord :

Sortie autoroute Tain l'Hermitage, direction Romans sur Isère puis Mours St Eusèbe, suivre fléchages « BMX Mours Romans ».

✚ De Grenoble :

Sortie Chatuzange le Goubet, direction Romans sur Isère, suivre Fléchages « BMX Mours Romans ».

✚ Depuis Lyon Itinéraire Bis :

Prendre direction Beaurepaire, puis Hauterives, puis Romans sur Isère et suivre fléchages « BMX Mours St Romans ».

✚ POINTS GPS : - 45° 04'22" E5°4'2" ou N45,072958 E5,067422

- Rue Mère d'eau des Gonthards 26540 Mours Saint Eusèbe

STATIONNEMENT :

Des parkings pour les voitures seront à votre disposition à proximité du terrain. Les camping-cars seront interdits sur les parkings réservés aux voitures. Merci de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données par les responsables. Les terrains nous sont gracieusement prêtés aussi nous vous invitons à prendre soins de l'environnement.

AIRE POUR CAMPING CARS

Un terrain situé à 200m de la piste pourra accueillir les campings cars et caravanes (places limitées).

Il s'agit d'un terrain privé (non équipé en eau et électricité) nous vous demandons de respecter la propreté des lieux. Toutes dégradations seront à la charge des campeurs ou de leur club respectif.

Pour la réservation, veuillez nous joindre par mail votre nom, prénom, téléphone, club, votre date et heure d'arrivée:

celine.dumas.sf@gmail.com

LES EXPOSANTS :

Un espace spécialement dédié aux exposants sera situé à proximité de la piste.
renseignements par mail : menuiserie.berruyer@wanadoo.fr

DIVERS :

Pour ne pas gêner la visibilité, toute installation de tente ou barnum au bord de la piste sera interdite.

RESTAURATION :

Vous trouverez un espace restauration et buvette proposé par les bénévoles du club qui seront heureux de vous accueillir

Une caisse de change euros-tickets sera mise en place

SECOURS :

La CROIX ROUGE Française assurera la sécurité des pilotes en cas de chute toute la journée.

HEBERGEMENT :

| NOM | Distance piste | Nbre de chbres | Restauration |
|---|----------------|--|--------------|
| Gîtes de Chatillon: Chemin de la sablière Saint Jean, 26750 | 10 min | 6 hébergements, Pour plus d'information : http://www.gites-chatillon.com/ | Non |
| La chaumière : Rue Simon Chopin Génissieux, 26750 | 3 min | 1 chambre simple 6 chambres doubles 1 chambre triple | Oui |
| Comfort Hôtel : Clos des Tanneurs, Avenue Adolphe Figuet Romans Sur Isère, 26100 | 7 min | Chambres simples Chambres doubles | Oui |
| Cat'Hôtel : 7 Allée des Alpes Bourg de Péage, 26300 | 9 min | Chambres simples Chambres doubles Chambres triples | Oui |
| Hôtel Karene : RN 92, 455 Rue Du Soleil | 5 min | Chambre Double Chambre Simple Chambre Lits | Oui |

| Année de naissance | MASCULIN | FEMININ | CRUISER | |
|------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------------------|----------------------|
| 2009 et plus 6 ans et - | PRELICENCIE | | | |
| 2007/2008 7/8 ans | POUSSIN | POUSSIN FILLE | | |
| 2005/2006 9/10 ans | PUPILLE | PUPILLE FILLE | | |
| 2003/2004 11/12 ans | BENJAMIN | BENJAMIN FILLE | | |
| 2001/2002 13/14 ans | MINIME | MINIME FILLE | | |
| 1999/2000 15/16 ans | CADET | CADET FILLE | MINIME + CADET FILLES+GARCONS | |
| 1997/1998 17/18 ans | JUNIOR | | | |
| 1991/1996 19/24 ans | HOMME 19 ANS ET + | FEMME 17 ANS ET + | JUNIOR + | FEMME 17 ans et + |
| 1986/1990 25/29 ans | | | HOMME 19/29 ans | |
| 1976/1985 30/39 ans | | | HOMME 30/39 | |
| 1975 et moins 40 ans et + | | | HOMME 40 ans et + | |
| 1998 et moins 17 ans et+ | ELITE | ELITE DAME | | |